

## EXTRAITS DE PRESSE (source: RFI): Point sur l'accident de train en Espagne

21 Août 2013



Newsletter FO-Alstom  
<http://www.fo-alstom.com/>

### **Mise en examen des responsables de la sécurité ferroviaire (21 Août).**

L'enquête se poursuit sur les raisons de l'accident du train, près de Saint-Jacques-de-Compostelle, dans le nord-ouest de l'Espagne qui a fait 79 morts et près de 180 blessés, le 24 juillet dernier. Le juge en charge de cette enquête a mis en examen, ce mardi 20 août, les gestionnaires du réseau ferré espagnol Adif estimant qu'il a une part de responsabilité.

La signalisation était insuffisante. En clair, les mesures de sécurité n'auraient pas été respectées. C'est ce que suppose le juge chargé de l'enquête, qui veut entendre le ou les responsables de la sécurité des voies. C'est donc pour cela qu'il a mis en examen, ce mardi, l'Adif, l'organisme public qui gère le réseau ferré en Espagne.

Pourtant, l'Adif se défend et assure avoir respecté les règles de sécurité. L'entreprise publique refuse d'être le bouc-émissaire dans cette affaire, une affaire qui a poussé le gouvernement conservateur à réexaminer tout son réseau ferré. Devant l'inquiétude des usagers, Madrid a déjà promis de renforcer la signalisation, en installant notamment « un système satellitaire sur les trains ».

### **L'Adif doit désigner les responsables de la sécurité**

Un mois après la catastrophe ferroviaire la plus meurtrière du pays depuis 1944, l'Adif doit maintenant donner des noms. Puis la justice pourra convoquer le ou les responsables de la sécurité désignés. Il s'agit donc de la deuxième mise en examen, après celle du conducteur. Selon l'enquête, le train roulait à 179 km/h au lieu des 80 autorisés alors que le conducteur terminait une conversation téléphonique...

### **Accident de train en Espagne: la vitesse et l'inattention du conducteur mises en cause ( 2 Août)**



En Espagne, l'enquête sur la catastrophe ferroviaire de Saint-Jacques-de-Compostelle, qui avait fait 79 morts dans le nord du pays le 24 juillet, progresse. Ce vendredi 2 août, c'est le contrôleur du train accidenté qui a été entendu par un juge. La vitesse conjuguée à l'inattention est désormais la piste privilégiée pour expliquer le drame.

La cabine accidentée du conducteur est gardée par un policier. Escravitude, à 20 km de Saint-Jacques-de-Compostelle, le 27 juillet 2013. REUTERS/Miguel Vidal

La clé du terrible accident ferroviaire semble bien être un appel téléphonique. C'est ce qu'ont confirmé les enquêteurs en charge de l'affaire, et ce dans le plus grand détail. Un appel téléphonique qui dure précisément 1 minute et 40 secondes. Il provient de l'intérieur du train, et celui qui appelle est le contrôleur, il demande au conducteur de s'arranger pour s'arrêter sur telle voie à une prochaine gare.

Appeler le conducteur en plein trajet est strictement interdit, et le contrôleur du train le fait au pire moment, au cours de cette poignée de minutes où le conducteur doit précisément commencer à ralentir et passer de 200 km/h à 80 km/h. Or, il ne fait rien, il parle au téléphone, il ne fait même pas attention au signal lumineux qui l'avertit de la proximité du virage d'A Grandeira, celui du déraillement qui causera la mort de 79 passagers.

Selon le règlement, le fatidique appel téléphonique n'aurait pas dû avoir lieu, le contrôleur plaide non coupable, et le conducteur invoque, lui, une « étourderie ». Ce sera bien sûr à la justice de trancher.